ENTREPRISE FRANÇAISE AU QUÉBEC

Après l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, les États-Unis, le Venezuela et le Brésil, le Québec possédera une usine de la Compagnie Générale de Radiologie de France; celle-ci mettra en chantier ce printemps, dans le parc industriel de Lachute, dans le Sud-Ouest, (Argenteuil) des installations dont l'ordre de coût de construction sera de 9 millions de dollars. Dès le début de l'exploitation en 1972, l'usine embauchera 200 personnes, surtout au niveau technique; en 1975, on y trouvera un personnel de 350 employés dont une partie aura reçu en France une formation spécialisée.

Première entreprise à s'implanter dans le parc industriel de Lachute, qui peut en recevoir une vingtaine, la C.G.R. est également la première grande entreprise française à prendre racine depuis la mise en vigueur des accords de coopération industrielle et scientifique conclus entre la France et le Québec. Elle pourra profiter des différents programmes d'aide à l'industrie de pointe, consentie par les gouvernements du Québec et du Canada aux sociétés qui s'implantent ou qui prennent de l'expansion. Les négociations à cèt égard sont en cours: on prévoit néanmoins que ces subventions pourraient se situer entre 1 et 2 millions de dollars.

A l'échelle internationale, la Compagnie Générale de Radiologie représente l'un des groupes industriels les plus importants du genre. Son activité va de l'appareillage médical — électronique médicale — au matériel des salles de chirurgie et au génie-conseil pour l'aménagement des hôpitaux. Le président, M. Hugues Garin, a fait savoir que la C.G.R. a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de l'ordre de 90 millions de dollars; elle embauche un total de 3,500 personnes.

PROGRAMME D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS ENTRE LE CANADA ET L'EUROPE

Un communiqué émis récemment par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang, a annoncé que quelque 3,200 étudiants canadiens du postsecondaire auront l'occasion de travailler en Europe cette année durant les vacances.

Le choix de ces étudiants se fait en vertu d'un programme international d'échange auquel participe le Canada et les dix pays européens suivants: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède. De même, environ 2,500 étudiants étrangers viendront travailler au Canada durant les vacances.

C'est la première fois que le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration joue le rôle d'intermédiaire dans un échange étudiant de cette importance. Aussi le ministre a-t-il souligné "la collaboration que son ministère a reçue du ministère des Affaires extérieures et du Secrétariat d'État", ajoutant des voeux pour "que le programme imprime une dimension culturelle au travail que pourront accomplir les étudiants".

Les emplois des étudiants canadiens en Europe font l'objet de l'attention des gouvernements concernés. Ainsi, par exemple, la France met 700 emplois à la disposition des Canadiens, l'Allemagne 1,500, la Belgique 500, la Grande-Bretagne 300, les Pays-Bas 200 et le reste sera partagé entre les autres pays précités.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Pour participer à cet échange, les étudiants doivent être citoyens canadiens, inscrits à plein temps à un collège, une université ou un institut de technologie; être âgés d'au moins 18 ans (21 ans pour la Belgique) au moment du départ et connaître assez bien la langue du pays d'accueil.

Les étudiants doivent convenir de travailler au moins deux mois, à compter de la mi-mai ou du début de juin.

Comme la semaine de travail est normalement plus longue en Europe qu'au Canada, il n'est pas rare qu'on doive y consacrer 50 heures ou plus, sans compter que les salaires sont aussi inférieurs. Dans certains cas, la pension et le gîte des étudiants sont compris.

Trois groupements d'étudiants canadiens se sont engagés à procurer des billets de transport aérien à prix modiques, de même que des assurances appropriées, ce sont: Tourbec Inc., de Montréal et Québec, le Conseil de l'Association des étudiants, de Toronto, et le Western Student Services, de Vancouver.

PROGRAMMES D'EMPLOI D'ÉTÉ POUR LA JEUNESSE

(suite de la page 2)

des crédits qu'il affectera cet été, et il croit que d'autres gouvernements, les sociétés et les entreprises privées y comptent tout autant. Il y a du travail a accomplir, des tâches à exécuter, de l'expérience à acquérir, tout un pays à explorer et le désir d'une génération d'améliorer le monde qu'elle habite. C'est cet été que nous devons tous relever ce défi''.